

TARIFS DES FRAIS DE SCOLARITÉ

PARTICIPATIONS FAMILIALES

<i>Quotient Familial : le revenu imposable divisé par le nombre de parts du foyer fiscal.</i>	<i>Tarif mensuel 1 enfant</i>	<i>Tarif mensuel 2 enfants</i>	<i>Tarif mensuel 3 enfants</i>
<i>Tranche 1 : Quotient Familial < 6000 €</i>	35 €	62 €	79 €
<i>Tranche 2 : 6 000 € < Quotient Familial < 10 001 €</i>	37 €	66 €	85 €
<i>Tranche 3 : Quotient Familial > 10 000 €</i>	41 €	72 €	90 €

FORFAIT DEMI-PENSION : Participation Familiale + repas de cantine (5,00 € le repas)

<i>Quotient Familial : le revenu imposable divisé par le nombre de parts du foyer fiscal.</i>	<i>Tarif mensuel 1 enfant</i>	<i>Tarif mensuel 2 enfants</i>	<i>Tarif mensuel 3 enfants</i>
<i>Tranche 1 : Quotient Familial < 6000 €</i>	107 €	206 €	295 €
<i>Tranche 2 : 6 000 € < Quotient Familial < 10 001 €</i>	109 €	210 €	301 €
<i>Tranche 3 : Quotient Familial > 10 000 €</i>	113 €	216 €	306 €

EXTERNE : 5,30 € le repas occasionnel. Les repas de cantine sont facturés au mois.

GARDERIE-ETUDE

Garderie de 7h30 à 8h20 : 1 € par matin par enfant

Etude de 17h à 17h45 : 2,50 € par soir par enfant

Garderie de 17h00 à 18h30 : 2,50 € par soir par enfant

Etude + Garderie : 3,30 € par soir et par enfant

CONTRIBUTION FOURNITURES PEDAGOGIQUES : 33,00 € par an par enfant

FORFAIT SORTIES : 38€ par an par enfant

COTISATION APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) : 22,50€